

Guide Projet Alimentaire Territorial en Normandie



Edition mars 2024



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**



Édito

Ce guide, rédigé par le Réseau Normand des PAT, aborde les différents volets des PAT et les enjeux associés.

Les programmes d'action dans les PAT normands sont plus ou moins avancés, certains sont encore en cours de finalisation ou en cours de démarrage.

Le présent recueil recense quelques initiatives pilotées par les collectivités porteuses de PAT ou accompagnées par elles. Le guide vise à être enrichi au fur et à mesure de la mise en œuvre des programmes d'action sur les territoires.

Les retours d'expérience seront intégrés sur des versions ultérieures, disponibles sur le site de la DRAAF.

Bonne lecture !



Sommaire

PAT – Kezako et dynamique en Normandie

p. 5

PAT Kezako

p. 5

Les PAT en Normandie

p. 8

PAT – Enjeux et projets en Normandie

p. 10

Gouvernance et mobilisation

p. 10

Aménagement du territoire, foncier et installation

p. 12

Economie : outils et filières

p. 14

Approvisionnement et restauration collective

p. 16

Valorisation et promotion des productions

p. 18

Accessibilité sociale

p. 19

Nutrition et santé

p. 20

Environnement

p. 22

Pour aller plus loin

p. 24

PAT – Kezako ?

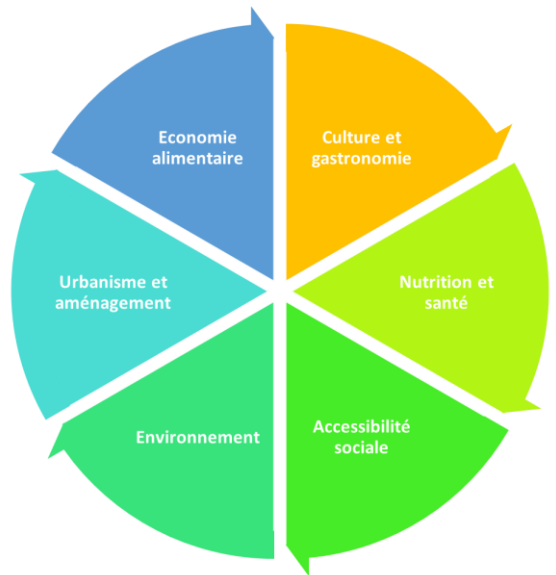
Un cadre législatif

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont définis par l’alinéa 1 du Code rural :

« Assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »

Les PAT recouvrent un spectre large de thématiques.

Après avoir été principalement agri-alimentaires, les PAT s’orientent de plus en plus vers une **approche systémique** autour de **6 champs thématiques transversaux** intégrant les enjeux alimentaires.



Une ambition réaffirmée

« Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le Climat, le rôle des projets alimentaires territoriaux sera renforcé, afin qu'ils soient confirmés comme des facteurs centraux de souveraineté alimentaire et de résilience économique et environnementale des filières territorialisées pour une alimentation saine, durable et accessible à tous »

Extrait du Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture – Gouvernement – 15 décembre 2023

PAT – Kezako ?

Les étapes clés d'un PAT



4 défis majeurs pour les PAT

1. Une **démarche participative** mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire
2. Un **projet articulé** avec l'ensemble des politiques et stratégies publiques portées par le territoire
3. Un outil pour **définir une stratégie d'intervention** en **cohérence** et en **complémentarité** avec les actions portées par les acteurs locaux (filières longues et filières courtes)
4. Un programme **opérationnel, concret et adapté** aux enjeux et aux moyens d'action de la collectivité

L'évaluation à penser dès l'émergence du projet

L'évaluation permet **d'apprécier une action du point de vue de ses effets** (capacité à transformer le territoire), **d'identifier** ce qui marche ou pas et **prendre des décisions**. C'est une **démarche participative** concernant l'ensemble des acteurs du territoire impliqués.

L'évaluation est possible sur 3 volets :



1. **La réalisation** : suivre ou vérifier la mise en place des actions
2. **Les résultats** : mesurer l'atteinte d'objectifs spécifiques du projet obtenu grâce à la réalisation des actions
3. **Les impacts** : mettre en évidence les effets directs et indirects du projet

Des ressources pour vous aiguiller

- Des ressources du réseau normand des PAT (ateliers organisés sur la thématique)
- Prochainement, une étude réalisée par l'ADEME sur les outils et méthode d'évaluation de l'impact des PAT sur les territoires (*disponible au printemps 2024*)

PAT – Kezako ?

Une reconnaissance officielle par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Une labélisation pour recenser les démarches de PAT en France visant à les soutenir en leur offrant davantage de visibilité.

2 niveaux possibles avec des degrés d'évaluation différents des PAT :

- **Niveau 1** – PAT émergent – attribution pour 3 ans non-renouvelable
- **Niveau 2** – PAT avancé – attribution pour 5 ans renouvelable

5 prérequis

1. **Le portage du projet** : le PAT est porté par une collectivité ou par un PNR
2. **Une démarche collective et concertée** : implication de différents acteurs du système alimentaire et valorisation du PAT auprès d'eux
3. **La prise en compte des objectifs des programmes régionaux** (Programme National Alimentation, Programme Nutrition Santé...) : cohérence et articulation du PAT et identification des acteurs clés régionaux
4. **La transversalité de la démarche** : articulation avec les autres stratégies et schémas structurants
5. **Le caractère systémique** du PAT (une exigence pour le niveau 2)

5 critères d'évaluation

Diagnostic partagé

Mise en œuvre d'actions

Engagement des partenaires

Pérennité du projet

Dispositif d'évaluation



Plus d'infos sur la labélisation
sur le site de la DRAAF Normandie



Les PAT en Normandie

32 PAT labélisés en Normandie

Une dynamique renforcée par le Plan de Relance pour les PAT en Normandie et qui se confirme.

Les territoires porteurs de PAT en Normandie sont diversifiés, il peut s'agir d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), des Parcs Naturels Régionaux (PNR), de syndicat mixte, de Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ou encore d'un département. Ainsi, certains PAT se super-positionnent sur certaines zones de la Région incitant à des coopérations entre les territoires *supras et infras*.

Un annuaire des animatrices et des animateurs de PAT, mis à jour régulièrement, est disponible sur le site de la DRAAF.

Le réseau normand des PAT



Mis en place par la DRAAF Normandie depuis 2017 et animé par la Chambre d'agriculture de Normandie, le réseau normand des PAT regroupe les territoires porteurs de PAT et les acteurs associés.

3 missions principales pour le réseau :

Un guichet régional d'information et relais des travaux et dispositifs nationaux ou régionaux.

Un lieu d'échange avec partage de projets, de bonnes pratiques et d'outils lors d'ateliers, de webinaires ou lors de la plénière annuelle du réseau.

Un porte-parole de la dynamique régionale sur les PAT et la remontée des besoins mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

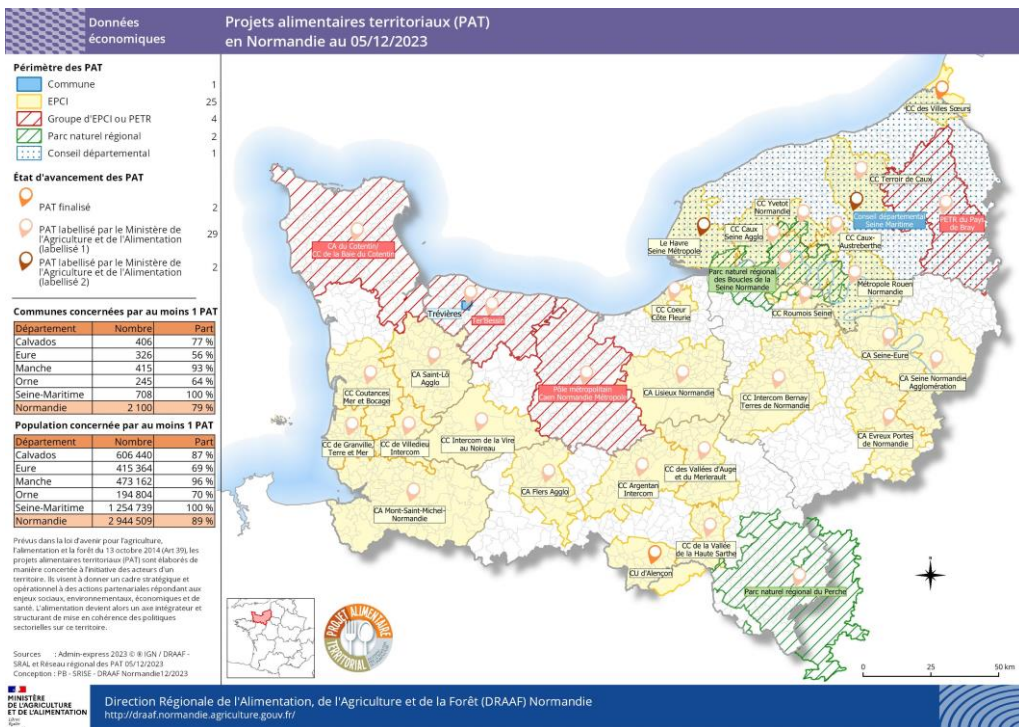


Chaque trimestre, une **newsletter** est envoyée, co-produite avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable.

Inscriptions par ici



Les PAT en Normandie



Source : DRAAF Normandie, décembre 2023

Les réseaux partenaires

Le REGAL - le Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire réunit des acteurs régionaux de la chaîne alimentaire et vise à accompagner et faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en Normandie.

Le NECI - Normandie Economie Circulaire vise à rassembler les acteurs volontaires qui œuvrent ou souhaitent œuvrer en faveur d'un développement économique s'inscrivant dans l'Economie Circulaire en Normandie.

Le Réseau National des PAT met en réseau les acteurs engagés pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des PAT au niveau national. Une banque des ressources et des projets est à retrouver sur le site www.france-pat.fr (site accessible à partir de fin mars 2024).



Gouvernance et mobilisation

En quelques mots

La gouvernance est à réfléchir dès l'émergence du PAT et est amenée à évoluer au fur et à mesure. Dans les PAT normands, plusieurs niveaux de gouvernance peuvent exister : gouvernance stricte d'élus, gouvernance agri-alimentaire et/ou gouvernance multi-acteurs.

Il n'y a pas un modèle unique de gouvernance mais la multiplicité des enjeux encourage à associer une volonté politique forte du maître d'ouvrage à une gouvernance multi-acteurs ouverte aux règles définies.

L'objectif est de mettre en relation des acteurs avec des logiques et des attentes différentes autour d'un projet commun et de le faire vivre dans la durée.

Enjeux

- **Favoriser le dialogue local et la participation** en recherchant un bon équilibre entre l'ouverture aux acteurs et un cadre de décision clair en distinguant la concertation et la décision : les pouvoirs décisionnels demeurent mais se nourrissent des différents temps de concertation pour orienter la stratégie.
- **Faire vivre la gouvernance et maintenir la mobilisation des acteurs** en instaurant des temps forts ou des moments de rencontre ainsi qu'une **communication régulière** auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Quelques exemples d'actions possibles :

- Dès le diagnostic, avec des temps de concertation élargie **mobilisant les différents acteurs locaux** (ex. forum des acteurs du PNR Boucles de la Seine Normande).
- **Pour faire vivre le projet**, la mise en place de réseaux locaux d'acteurs et de temps de partage de l'avancée du PAT et/ou remontée de besoins (ex. réseau local de Terroir de Caux) ou pour valoriser des actions (ex. DD Tour Intercom Bernay Terres de Normandie).
- **Des outils de communication** pour promouvoir à un public élargi le PAT via une page spécifique sur le site internet du territoire porteur du projet et/ou avec la réalisation de vidéos synthétisant la démarche, les principaux enjeux identifiés et les actions clés à mener ou menées (ex. PAT CA Mont-Saint-Michel-Normandie, PAT Métropole Rouen Normandie, PAT CA Seine-Eure...).

Gouvernance et mobilisation

ZOOM sur une action en Normandie Mise en place d'un Conseil Local de l'Alimentation PAT Caen Normandie Métropole (14)

En bref :

- PAT initié en 2017 – Niveau 1
- 6 EPCI - 2 SCOT - 201 communes
- Près de 400 000 habitants



Anne-Sophie BOISGALLAIS
Rémi NOËL



Après une première phase de concertation et d'élaboration du PAT portée par une instance restreinte regroupant les élus de la collectivité, l'agence d'urbanisme (AUCAME) et la Chambre d'agriculture, la gouvernance est élargie en 2023 pour la phase de mise en œuvre. Elle constitue un des six axes de travail du PAT de Caen Normandie Métropole avec différents organes.

- **Le Conseil Local de l'Alimentation** rassemble 25 à 30 acteurs locaux (élus des EPCI, institutionnels, université, structures sociales, ESS, financeurs, structures économiques et de conseil agricole...) réunis lors de deux temps annuels et lors de groupes travail opérationnels répondant aux enjeux du PAT.
- **Un suivi régulier et plus resserré** en COTECH/COFIL avec l'appui technique de l'AUCAME.
- **Un forum annuel** thématique pour échanger avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les points positifs



- Interconnaissance des acteurs
- Élargissement de la gouvernance apprécié sur le terrain
- Démarche de communication continue et outils d'animation

Les points de vigilance



- Perception de lenteur pour passer de l'élaboration à l'action
- Temps d'appropriation des acteurs
- Temps d'animation pour faire vivre la participation dans la durée



Aménagement du territoire, foncier et installation

En quelques mots

Développer la résilience alimentaire implique de mobiliser l'ensemble des ressources productives du territoire : préservation et valorisation du foncier à vocation agricole, maintien des actifs et renouvellement des générations, développement de l'emploi...

Le PAT, en articulation avec les politiques de planification urbaine (ex. SCOT, PLUi...) peut contribuer à la mise en place de dynamiques en faveur de la transmission et de l'installation pour conforter le tissu agricole local, faciliter l'accueil de nouveaux candidats à l'installation ou encore expérimenter de nouvelles formes d'agriculture répondant aux enjeux du territoire.

Enjeux

- **40 % des agriculteurs normands ont plus de 55 ans** : le maintien de filières agricoles et le développement d'une alimentation de qualité accessible à tous dépend du **maintien d'un nombre d'exploitations suffisant sur le territoire**.
- **L'accès au foncier** est difficile pour l'installation des personnes non issues du milieu agricole alors que le renouvellement des générations nécessite l'ouverture à de nouveaux candidats. Les PAT peuvent être facilitateurs pour orienter les porteurs de projet et favoriser **l'installation de nouveaux agriculteurs**.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Organisation d'ateliers de sensibilisation** des élus sur les enjeux liés au foncier agricole.
- **Mise en réseau et travail partenarial** entre les structures d'accompagnement pour identifier porteurs de projets et cédants (ex. observatoire du foncier Métropole Rouen Normandie, forum des acteurs de l'installation et de la transmission Intercom Vire au Noireau...).
- **Mise en place d'espaces test** pour renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des futurs installés (ex. appui de Coutances Mer et Bocage à la coop d'activité Biopousses, étude de faisabilité sur le Cotentin, espace test sur la CU Le Havre Seine Métropole...).
- **Mobilisation de foncier pour l'installation de maraichers bio** : création de SCIC ceintures vertes (ex. CU Le Havre Seine Métropole, Métropole Rouen Normandie...), régie communale avec production maraîchère pour la restauration collective (ex. Terres d'Argentan...).

Aménagement du territoire, foncier et installation



ZOOM sur une action en Normandie Café foncier - Rallye des fermes PAT Coutances Mer et Bocage (50)

En bref :

- PAT initié en 2021 - Niveau 1
- 1 EPCI – 48 communes
- Plus de 48 000 habitants



Cécile HOLMAN



COUTANCES
MER ET BOCAGE

- Le PAT de Coutances Mer et Bocage « Manger mieux demain » s’est donné dans ses objectifs d’agir en faveur du renouvellement des générations face au constat du nombre d’exploitations de plus de 55 ans sur le territoire.
- 2 actions ont été engagées en ce sens :
 - **Un café foncier** regroupant les élus du territoire pour partager les enjeux, réfléchir au rôle que pouvait avoir la collectivité et identifier des leviers d’action.
 - **L’organisation d’un rallye des fermes** avec visites d’exploitations, témoignages de porteur de projet, de jeune installé et de cédant, pitch des structures d’appui sur les accompagnements possibles et atelier collaboratif avec les élus pour mettre en avant les « pépites » du territoire.

Les points positifs



- Générer des contacts et créer des passerelles entre les porteurs de projets et les partenaires, les élus et les cédants
- Identification des acteurs et de leur rôle dans le cadre d’une démarche co-construite
- Réflexion des élus sur l’attractivité du territoire dans son ensemble

Les points de vigilance



- Se donner les moyens de rebondir après les événements pour garder les contacts avec les porteurs de projets
- S’appuyer sur les structures d’accompagnement pour donner de la lisibilité dans les parcours d’installation/transmission et valoriser les outils existants



Économie : outils et filières

En quelques mots

Le PAT doit contribuer à la souveraineté alimentaire et à la résilience économique et environnementale du territoire en associant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs/pêcheurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs) dans une démarche de valorisation des productions locales au plus près des territoires.

Il concourt au maintien d'une économie dynamique, assurant l'équilibre économique aux différents maillons de la chaîne, favorisant une agriculture/pêche durable, préservatrice des ressources naturelles, garante d'une alimentation diversifiée et de qualité.

Enjeux

- **Mobiliser et fédérer** les acteurs économiques autour de projets valorisant le territoire.
- **Connecter les initiatives** existantes et stimuler les formes diverses de coopérations, travailler à la bonne échelle.
- **Favoriser la structuration de filières territorialisées** de la production à la logistique finale.
- **Développer les circuits courts** et les liens entre producteurs et consommateurs.
- **Apporter de la valeur ajoutée** aux exploitations et aux territoires.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Mise en réseau d'acteurs économiques** (ex. filière pain local Evreux Portes de Normandie).
- **Appui aux filières de proximité** (ex. création de magasins de producteurs, marchés...).
- **Accompagnement à l'émergence de filières** et/ou étude de faisabilité pour le développement de filières (ex. projet de développement des légumes de plein champ CA Seine Eure et Métropole Rouen Normandie, filières légumineuses PNR Perche).
- **Appui à la création d'outils de transformation** (ex. légumerie-conserverie, outil d'abattage...).
- **Acquisition et mise à disposition de locaux** (ex. pépinière d'entreprises agroalimentaires aidée par la Vallée de la Haute de la Sarthe...).
- **Etude et structuration d'outils logistiques** : plateformes de regroupement de produits ou réflexion sur la massification et la coopération des flux logistiques (ex. projets en cours sur Granville Terre et Mer, le Cotentin...).

Économie : outils et filières



ZOOM sur une action en Normandie Appui à la création de la légumerie-conserverie des Petites l'Ouches – PAT Intercom Bernay Terres de Normandie (27)

En bref :

- PAT initié en 2018 - Niveau 1
- 1 EPCI – 75 communes dont 70 de moins de 2000 habitants
- Plus de 55 000 habitants



Sandrine LESIEUR



- Un des axes stratégiques du PAT vise à **structurer et organiser les filières alimentaires locales** à travers 3 orientations complémentaires : développer les circuits courts, équilibrer l'offre alimentaire, maintenir et développer les structures de transformation alimentaire.
- Dans ce cadre, le PAT a **accompagné la création d'une légumerie-conserverie** initiée par le collectif associatif « Les Petites l'Ouches » :
 - Portage de l'étude de faisabilité (partenariat avec le CPIE), soutien financier de l'Etat et de l'ADEME (Appel à projet Programme National pour l'Alimentation)
 - Acquisition d'un bâtiment et location pour un loyer modéré à l'association
 - Portage de la demande de subvention d'investissements au plan de relance
- Démarrage de la conserverie en septembre 2022 (68 000 bocaux en 1 an & prestation de service pour 60 producteurs) et de la légumerie en 2023 (4 T de légumes en année 1) – 22 personnes en parcours d'insertion associées au projet.
- En parallèle, une autre démarche est engagée par l'Intercom avec une étude de faisabilité pour un atelier de découpe viande.

Les points positifs



- Rôle facilitateur de la collectivité
- Accompagnement d'un collectif constitué
- S'assurer des débouchés avant d'engager des investissements

Les points de vigilance



- Réflexion des outils à la bonne échelle pour éviter les concurrences et garantir la rentabilité des équipements
- Implication des acheteurs dans la durée



Approvisionnement et restauration collective

En quelques mots

Une des attentes les plus fortes pour les PAT est l'accompagnement à la mise en œuvre de la loi Egalim qui s'articule autour de **5 piliers** :

1. Des produits durables et de qualité dans les assiettes
2. L'information des convives
3. La diversification des sources de protéines et menu végétarien
4. La lutte contre le gaspillage alimentaire et dons alimentaires
5. La substitution des plastiques

L'objectif étant d'atteindre un approvisionnement à 50% en produits durables et de qualité, dont 20% issu de l'agriculture biologique. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi Egalim, renforcée par la loi Climat et Résilience, s'applique désormais à la restauration collective publique et privée.

Enjeux

- Favoriser un **approvisionnement local et éligible à la loi Egalim**.
- Faciliter et **accompagner le changement de pratiques** de la production à la consommation.
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs** de la restauration collective (publique/privée, scolaire/hospitalière...) et faire les liens avec les stratégies et politiques portées à des échelles supra-territoriales des PAT.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Accompagnement des acheteurs** pour la mise en œuvre de la loi Egalim (ex. audit de cuisine, sourcing...).
- **Communication sur l'offre disponible** localement et éligible à la loi Egalim (ex. annuaire des produits locaux de qualité et durable de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie).
- **Organisation de formations** à destination des agents de cuisine permettant de faciliter l'interconnaissance et le partage d'expérience de pairs à pairs (ex. Saint-Lô Agglo).
- **Des partenariats** via les PAT pour des actions de mise en réseau acheteurs-fournisseurs (ex. rencontre d'affaires de la restauration collective normande).



Approvisionnement et restauration collective

➔ **ZOOM sur une action en Normandie**
Dispositif restauration collective
PAT Métropole Rouen Normandie (76)

En bref :

- PAT initié en 2019 – Niveau 1
- 71 communes
- Plus de 490 000 habitants



Héloïse TOUSSAINT-CARRET



- La Métropole de Rouen Normandie a un objectif de **100% de restauration collective durable d'ici 2050**. Afin d'accompagner les communes dans leur projet de restauration collective durable, deux démarches ont été proposées simultanément aux communes autour de l'approvisionnement en produits durables et la prévention et la maîtrise du gaspillage alimentaire.
- Une démarche avec un double objectif
 - Proposer un diagnostic et un **accompagnement individuel**
 - **Créer et animer un réseau** visant à tisser des liens et favoriser les coopérations entre les communes du territoire
- Un dispositif initié en 2021 et financé par le Plan de Relance en faisant appel à différents partenaires locaux de la Métropole.
- Des actions collectives proposées aux communes (élus et/ou gestionnaires et/ou agents de restauration) pour des formations, des temps d'échange et d'information pour développer les projets et favoriser le partage d'expérience.

Les points positifs



- 27 communes accompagnées
- Des évolutions positives du score Egalim
- Une approche individuelle et des temps collectifs pour favoriser l'interconnaissance

Les points de vigilance



- Organiser un suivi des communes accompagnées
- Maintenir pérenne la dynamique collective



Valorisation et promotion des productions

En quelques mots

Un PAT est ancré sur un territoire sur lequel une production agricole et agroalimentaire se réalise mais qui peut être méconnue du grand public et/ou des professionnels.

Le PAT cherchant à rapprocher la production et la consommation, il vise à faire connaître l'offre locale auprès du plus grand nombre et à amplifier les dynamiques d'achat en produits locaux.

Enjeux

- **Rendre visible l'offre locale disponible** : mieux la faire connaître et la valoriser.
- **Soutenir le tissu économique** sur un territoire et les filières de qualité présentes ou émergentes (ex. Appellation d'Origine Protégée, Indication Géographique Protégée...).
- **Préserver et transmettre le patrimoine immatériel** (gastronomique, culturel, savoir-faire...) et travailler au **maintien des paysages**.
- **Renforcer le lien avec les acteurs touristiques** du territoire : être un levier d'attractivité et un outil pour le tourisme.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Réalisation d'un guide de producteurs** : identification des producteurs en circuits courts sur un territoire de PAT à destination des habitants et/ou des touristes. Disponible en format papier et/ou interactif en ligne, différents supports existent. Des liens peuvent également se faire avec des outils existant à des échelles supra territoriales (ex. Mon Panier 76, l'Orne dans ma poche...).
- **Valorisation des producteurs locaux** (ex. signalétique sur les marchés, vidéos témoignages).
- **L'organisation ou la participation d'événement** pour mettre en avant le PAT (ex. festival des AOP de Cambremer sur la CA Lisieux Normandie).
- **Actions de communication** avec une mise en avant de l'agriculture et de l'alimentation (ex. déclinaison normande de l'exposition « Je mange donc je suis » APPAT).
- **Accompagnement au maintien de races ou d'espèces patrimoniales** (ex. : travaux en lien avec la structuration d'une filière canard de Duclair PNR des Boucles de la Seine Normandie).
- **Création d'un réseau** pour favoriser les liens entre commerçants et artisans et promouvoir les acteurs locaux (ex. réseau achetons local en Seine Eure de la CA Seine Eure)



Accessibilité sociale

En quelques mots

L'objectif des PAT est de permettre à toutes les populations d'accéder à une alimentation de qualité. Cela implique la prise en compte de l'ensemble des publics, y compris les plus fragiles. De même, les questions d'isolement géographique, l'éloignement par rapport aux circuits de distribution peuvent être des freins à une alimentation saine et variée.

Enjeux

- **Identifier les publics sensibles** au sein du territoire et leurs conditions d'accès à une bonne alimentation.
- **Réunir et associer les acteurs** intervenant dans le champ social pour des actions coordonnées.
- **Faciliter le maillage** des lieux de distribution et/ou d'achat sur l'ensemble du territoire.
- **Expérimenter et conforter** les dispositifs d'accompagnement des populations les plus fragiles.
- **Fédérer les initiatives** en particulier sur les territoires disposant d'un Contrat Local de Santé.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Recensement et information sur les structures d'aide alimentaires** (ex. création du Soliguide et concertation sur les besoins des publics fragiles – PAT du Département de la Seine-Maritime).
- **Coordination de structures sociales** pour accompagner les ménages en situation de précarité (ex : PAT Intercom Bernay Terres de Normandie).
- **Sensibilisation à une bonne alimentation** (ex. ateliers de cuisine sur le PAT d'Yvetot Normandie en lien avec le CCAS d'Yvetot).
- **Expérimentation autour de démarches participatives** comme la sécurité sociale de l'alimentation (ex. réflexion PAT de Flers en lien avec le CCAS de Flers).
- **Appui à :**
 - La création et à l'approvisionnement d'épiceries solidaires en produits locaux
 - L'organisation logistique de paniers repas pour les personnes isolées
 - L'organisation d'opérations de glanage et de dons de produits agricoles auprès des structures d'aide alimentaires...



Nutrition et santé

En quelques mots

La santé est étroitement liée à l'alimentation, différentes politiques publiques existent et sont déployées en Normandie par l'Agence Régionale de Santé.

Les objectifs de ces politiques publiques sont à l'intersection des démarches de PAT (ex. interrompre l'augmentation de consommation de produits ultra-transformés, augmenter la consommation de produits bio, mieux manger en restauration hors domicile...).

Cet enjeu recouvre également des actions visant à réduire les expositions aux polluants en agissant tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'à la consommation.

A noter, Promotion Santé Normandie propose des outils, des ressources ou encore des formations sur des enjeux de nutrition et/ou de précarité alimentaire.

Enjeux

- **Promouvoir des comportements alimentaires** favorables à la santé.
- **Améliorer la qualité nutritionnelle** des aliments.
- **Soutenir le développement** de l'éducation à l'alimentation auprès de publics identifiés (ex. scolaire, personnes âgées...) ou d'un public plus large.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Accompagnement aux changements** de pratiques et de systèmes.
- **Appui au développement de l'agriculture biologique.**
- **Sensibilisation des publics cibles** (enfants et par rebond les parents, personnes précaires...) via des ateliers ou des outils de communications (ex. ateliers sur Vallée de la Haute Sarthe ou sur Cœur Côte Fleurie...).
- **Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** du public scolaire, des adultes et des restaurateurs (ex. actions menées par le REGAL).
- **Incitation à la consommation de légumineuses** (ex. actions menées sur Caen La Mer).

Nutrition et santé



ZOOM sur une action en Normandie Défi Foyers à alimentation positive PAT Saint-Lô Agglomération (50)

En bref :

- PAT initié en 2019 – Niveau 1
- 61 communes
- Plus de 75 000 habitants



Guillaume FERNAGU



- Saint-Lô Agglomération a organisé en 2022, un « Défi foyers à alimentation positive ». L'objectif pour les participants est de modifier ses comportements de consommation alimentaire pour manger plus local sans dépenser plus.
- Le principe : les foyers sont regroupés en équipe pour relever ce défi. Sur Saint-Lô Agglo, 3 équipes ont été créées regroupant 27 foyers correspondant à 68 personnes lors du premier semestre 2023.
- Tout au long de l'initiative, différents temps ont été organisés (défis, rencontres, visites de ferme, ateliers cuisine...) pour les familles qui ont ainsi pu bénéficier d'actions collectives, d'accompagnement et de temps de découverte des acteurs locaux.
- Le but de cette démarche est également de mettre en avant les solutions et les leviers d'action identifiés par les participants pour consommer local.

Les points positifs



- Mobiliser les habitants du territoire et créer une dynamique
- Favoriser le retour d'expérience des habitants pour le diffuser sur le territoire
- Des outils nationaux à disposition (www.foyersalimentationpositive.fr)

Les points de vigilance



- Le temps d'animation nécessaire pour la mise en place et le suivi de l'opération et pour maintenir la mobilisation sur la durée



Environnement

En quelques mots

Les PAT doivent favoriser la transition de systèmes agricoles permettant d'assurer la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et l'adaptation des effets du changement climatique.

Dans certains territoires normands, la mise en œuvre d'un PAT résulte des orientations stratégiques d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le développement de filières alimentaires à bas niveau d'intrants concourt également aux objectifs de préservation des ressources en eau.

Enjeux

- **Accompagner la transition écologique** des structures agricoles en faveur d'une agriculture préservant les ressources eau, sol, air et résiliente face aux impacts du changement climatique.
- **Développer un système alimentaire durable** avec une maîtrise de ses impacts environnementaux et sociaux.
- Favoriser les démarches **d'économie circulaire**.

Quelques exemples d'actions possibles :

- **Sensibilisation, appui au maintien/développement de l'agriculture biologique** (ex. rallye-bio sur Flers Agglo, réflexion pour le développement de filières bio territorialisées sur la CU Le Havre Seine Métropole).
- **Optimisation de la logistique de proximité et transports verts.**
- **Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** (ex. mise en place d'un réseau local REGAL sur la CA Lisieux Normandie).
- **Appui à la gestion et à la valorisation des biodéchets** (ex. récupération de biodéchets sur Caux Austreberthe et valorisation en méthanisation).

Environnement

ZOOM sur une action en Normandie Récupération et valorisation des biodéchets de cantines PAT Caux Austreberthe (76)

En bref :

- PAT initié en 2021 – Niveau 1
- 9 communes
- Plus de 25 000 habitants



Nicolas Gaillet



- Depuis décembre 2022, une expérimentation est en cours sur les communes de Barentin, Pavilly et Villers-Ecalles pour permettre de trier les déchets alimentaires.
- Deux solutions sont proposées sur le territoire, en fonction du type d'habitat :
 - 5 abris-bacs pour les immeubles collectifs (déchets récupérés et valorisés en méthanisation pour fournir du gaz vert). L'accès aux abri-bacs se fait par badge électronique pour suivre les apports individuels. Des actions d'information sont menées en lien avec les bailleurs sociaux.
 - La mise à disposition gratuitement de composteurs pour les particuliers avec appui au tri des déchets.
- 18 écoles ont adhéré, progressivement, au dispositif de collecte des biodéchets depuis septembre 2021. Des actions d'accompagnement ont été conduites en parallèle pour sensibiliser à une bonne alimentation et à la réduction du gaspillage alimentaire.
- La collectivité s'est dotée d'un outil numérique et d'un logiciel de traçabilité permettant un suivi électronique de l'accès et des résultats de pesées.

Les points positifs



- L'augmentation des déchets triés et valorisés sur le territoire
- La mobilisation des écoles et l'implication des bailleurs sociaux
- Des outils de mesure et d'évaluation

Les points de vigilance



- Nécessité d'accompagner les acteurs avec des actions de sensibilisation régulières
- Manque de méthanisateur à proximité et coût de transport des biodéchets



Pour aller plus loin

Les PAT, un outil évolutif

Les PAT sont ainsi un levier pour appréhender l'alimentation de manière transversale, en travaillant à la fois sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

A l'initiative des collectivités et en lien avec les acteurs du territoire, ils constituent un cadre d'actions ouvert, adaptable selon la volonté politique du maître d'ouvrage, son champ de compétences et selon les enjeux de chaque territoire.

Les programmes d'action engagés dans les PAT suscitent de nombreuses attentes et manquent encore de recul pour en mesurer tous les effets bénéfiques. Le partage d'expériences sur les initiatives mises en œuvre et sur leur évaluation doit permettre des avancées concrètes et rapides en faveur de systèmes alimentaires durables et équitables.

A retrouver en ligne !



Le site du réseau normand
des PAT et l'ensemble des
ressources produites



La liste des
animateurs.trices de PAT
en Normandie

Animation du réseau normand des PAT

Sabine JULIEN – sabine.julien@agriculture.gouv.fr – 02 31 24 99 63

Valérie GENOUVILLE – valerie.genouville@normandie.chambagri.fr – 06 72 48 97 78

Marion FRANÇOIS – marion.francois@normandie.chambagri.fr – 06 38 62 66 03

